

LES TROPHÉES DE LA CIAT 2025 LAUREAT GRAND PRIX DU JURY



Vincent ARNAUD:

directeur de la performance et de la modernisation

Ariane PONT:

cheffe de service Accompagnement au pilotage et Audit
Département de l'Isère

Sujet : la cartographie des risques au
Département de l'Isère

1^{ère} Question *Pourquoi avoir choisi de candidater aux Trophées de la CIAT et pourquoi ce projet en particulier ?*

La CIAT est un organisme de référence pour les métiers du risque, du contrôle interne et de l'audit. Quand nous avons eu vent de la première édition des Trophées, nous avons tout de suite choisi de proposer notre projet, car il a constitué un travail de long terme qui a mobilisé toute une équipe et l'ensemble des 27 directions du Département pendant 2 ans, avec l'enjeu de faire changer le regard de tous sur les risques !

2^{ème} question *Quels sont les principaux enseignements ou points saillants de votre démarche ?*

Notre démarche a été une vraie démarche de co-construction, avec 68 ateliers organisés pour décrire, coter les risques et imaginer des moyens de maîtrise innovants. C'est cette implication de tous dans le projet, avec un fort portage de la Direction générale, qui a permis l'identification de 375 risques opérationnels (regroupés en 27 thématiques) et d'environ 600 actions de maîtrise pour toutes les activités de la collectivité. Le point clé a été d'accompagner les collectifs de travail autour de ces sujets et de les faire accoucher de leurs risques, en leur parlant de leurs activités et de leur quotidien de travail.

3^{ème} question *Quels bénéfices ce projet a-t-il apporté à votre collectivité et/ou à vos partenaires ?*

Le premier enjeu de travail était d'acculturer les directions et les agents à la notion de risque, de passer d'un « tabou » à une opportunité de voir nos activités autrement, par un autre prisme. La démarche en ateliers participatifs a permis, dans les réunions par direction, de faire prendre conscience des risques conjoints dans des domaines métiers très différents,

et de rassembler les collectifs autour de sujets communs (l'aménagement, l'éducation et le social se sont souvent rejoints sur des risques concrets de leur quotidien de travail).

4^{ème} question *Quels ont été les limites ou les freins que vous avez pu rencontrer ?*

La limite essentielle de ce travail a été l'appropriation de la notion de risque, qui n'est pas intuitive et nécessite une maturation dans le temps. Les 3 ateliers successifs ont permis cette maturation et ce cheminement, en diluant dans le temps la charge de travail du projet et en permettant à tous d'avancer petits pas par petits pas pour arriver à un résultat partagé et approprié. Une limite à venir sera sans doute à présent de trouver la bonne méthode, ajustée dans le temps et dans le contenu, pour actualiser et faire vivre ce travail et ne pas le laisser « lettre morte ». C'est la réflexion que nous sommes en train de mener sous l'égide de notre DGS en ce moment même !

5^{ème} question *Pensez-vous que votre projet / votre démarche peut être transposé.e à d'autres collectivités ou être a minima une source d'inspiration ?*

Cette démarche est, pour nous, facilement transposable dans d'autres structures, mais doit pour cela se voir affecter des ressources (RH, temporelles) dédiées. L'outil qui a été utilisé est tout simplement un tableau Excel et des supports Powerpoint pour les restitutions, donc facilement appropriable. Pour qu'elle fonctionne, elle doit être portée et soutenue par le top management, car c'est une démarche globale qui implique toute la collectivité.

6^{ème} question *Envisagez-vous de présenter d'autres projets pour l'édition 2026 ? (indiquez uniquement la thématique du projet ou le domaine sans en dévoiler le contenu)*

Pour le moment, nous savourons notre Grand Prix ! Mais la réflexion est en cours pour l'édition 2026.